



**Procès-verbal de la 88^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 13 mai 2022 à 9h30, par vidéoconférence**

- Vidéoconférence Zoom

Étaient présents :

Magella Cantin, Denise Doyon-Paquet, Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier et Liliane Tanguay

Était absent : Rudolf Bertrand

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 87^e réunion du Conseil d'administration tenue le 18 mars 2022
3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 18 mars 2022
 - a. Courriel aux membres : site Web sur le microbiote intestinal
 - b. Formulaire de renouvellement de l'adhésion
 - c. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2022-2023
4. Site web de l'APRES-INRS: état de la situation
5. 17^e Assemblée générale annuelle (octobre 2022)
 - a. Fixer la date
 - b. En présentiel ou réunion virtuelle
 - c. Mandats des officiers du CA
 - d. Avis aux membres de la date de l'AG et des postes à combler au CA
6. Adhésion et listes des membres et d'envoi
7. Rapport de la trésorerie
8. Activités sociales et culturelles
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
9. Divers
10. Confirmation de la date de la prochaine réunion
11. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Résolution CA88-mai-13-22-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 87^e réunion du Conseil d'administration tenue le 18 mars 2022

Sur proposition de Liliane Tanguay, appuyée par Denise Doyon-Paquet, le procès-verbal est accepté tel que déposé.

Résolution CA88-mai-13-22-02

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 18 mars 2022

a. Courriel aux membres : site Web sur le microbiote intestinal

Comme convenu lors de la dernière réunion, Magella Cantin a envoyé un courriel aux membres afin de leur donner la référence d'un site Web sur le microbiote intestinal. Ce courriel a été transmis le 19 avril dernier.

b. Formulaire de renouvellement de l'adhésion

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion un projet modifié du nouveau formulaire de renouvellement de l'adhésion. Ce projet tient compte des modifications suggérées lors de la dernière réunion.

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Raymonde Jetté, le formulaire de renouvellement de l'adhésion est accepté tel que déposé (voir l'annexe 1).

Résolution CA88-mai-13-22-03

c. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2022-2023

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion le projet d'un courriel afin de demander aux membres de renouveler leur adhésion. Afin d'inciter les membres à déposer leur demande de renouvellement le plus tôt possible, il propose le tirage du remboursement de la cotisation annuelle 2022-2023 pour deux membres qui auront renouvelé au plus tard le 1^{er} août prochain. On procéderait au tirage lors de la prochaine Assemblée générale. Après discussions, les membres du CA donnent leur accord concernant le projet de courriel et adopte la résolution suivante :

Sur proposition de Liliane Tanguay, appuyée par Denise Doyon-Paquet, il est décidé de procéder au tirage du remboursement de la cotisation annuelle 2022-2023 (soit 30 \$) pour deux membres qui auront renouvelé leur adhésion au plus tard le 1^{er} août prochain. On procédera au tirage des prix lors de la prochaine Assemblée générale prévue en octobre 2022.

Résolution CA88-mai-13-22-04

4. Site web de l'APRES-INRS : état de la situation

Magella Cantin informe les membres du CA que le site web de l'APRES-INRS est en panne. Beaucoup d'informations sont disparues du site et il ne peut le mettre à jour. Il en a discuté avec un nouveau représentant des services informatiques de l'INRS et il semble qu'une nouvelle technologie utilisée par l'INRS soit à l'origine du problème. Ce représentant lui reviendra la semaine prochaine pour la suite. À première vue, il semble qu'il sera possible de récupérer les informations disparues du site. Entre-temps, Magella Cantin essaiera d'ajouter une mention sur le site web à l'effet que nous éprouvons des difficultés temporaires.

5. Assemblée générale annuelle (octobre 2022)

Après discussions, la date de la 17^e Assemblée générale annuelle est fixée au 21 octobre 2022¹. Dans la mesure du possible, elle se tiendra en présentiel à Québec. Liliane Tanguay informe les membres du CA que, sous réserve des démarches en cours, elle pourrait se tenir au Château Laurier. L'activité sociale de la journée reste à déterminer. Francine Lambert demande que le tout soit déterminé dès que possible afin qu'elle puisse réserver un autobus pour le transport des membres de la région de Montréal.

Jacques Pelletier passe en revue les mandats de officiers du CA et souligne ceux dont le mandat se termine cette année. Magella Cantin confirme qu'il n'a pas l'intention de demander un renouvellement de son mandat à titre de président. Il ne désire pas non plus poser sa candidature à un autre poste. Liliane Tanguay annonce qu'elle n'a pas l'intention de demander un renouvellement de son mandat à titre d'administratrice de la région de Québec. En ce qui concerne Rudolf Bertrand, Magella Cantin communiquera avec lui pour lui demander de nous faire connaître son intention quant au renouvellement de son mandat à titre de vice-président de la région de Québec. Enfin, Jacques Pelletier a l'intention de demander un renouvellement de son mandat à titre de secrétaire.

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion le projet d'un courriel afin d'informer les membres de la date de la prochaine Assemblée générale annuelle et de les inciter à poser leur candidature à l'un des postes à combler du CA. Les membres du CA donnent leur accord à ce projet. Jacques Pelletier enverra ce courriel au cours du mois d'août prochain.

6. Adhésion et listes des membres et d'envoi

Le secrétaire informe les membres du CA qu'il n'a reçu aucune demande d'adhésion depuis la dernière réunion. Donc, on compte 78 membres (33 de la région de Québec et 45 de la région de Montréal). Aucune modification n'a été apportée aux listes des membres et d'envoi. On s'interroge sur le fait qu'on n'a reçu aucune nouvelle adhésion depuis de nombreux mois. Certains sont d'avis qu'on fait face peut-être à un problème de génération, les nouveaux retraités étant peu intéressés à adhérer à l'APRES-INRS. Jacques Pelletier se propose de communiquer avec le Service des ressources humaines de l'INRS afin de s'assurer que l'information sur l'APRES-INRS est bien remise aux nouveaux retraités et de connaître le nombre d'employés qui ont pris leur retraite au cours des derniers mois.

7. Rapport de la trésorerie

Les documents de la trésorerie ont été transmis par courriel avec la convocation de la présente réunion : Suivi du budget 2021-2022 (voir annexe 2), Relevé de compte du 1^{er} au 30 avril 2022 (voir annexe 3), Sommaire des revenus et dépenses (par groupe) au 30 avril 2022 et Suivi des transactions bancaires au 30 avril 2022. L'encaisse s'élève à 9 019,25\$ au 30 avril 2022. Après discussions, les membres du CA sont très satisfaits des documents déposés et en remercie la trésorière.

¹ Dans les jours qui ont suivi la réunion du CA, il a été décidé que la prochaine AG serait devancée au 14 octobre 2022 en raison de la disponibilité des salles du Château Laurier.

8. Activités sociales et culturelles

a. Région de Québec

Liliane Tanguay rappelle que la prochaine activité, qui aura lieu le 1^{er} juin prochain, sera une visite de l'exposition Pompéi – Cité immortelle au Musée de la civilisation. Cette activité sera précédée d'un petit déjeuner au restaurant Cochon Dingue Champlain situé près du musée. Pour finir l'année, il y aura peut-être un petit déjeuner vers la mi-juin.

b. Région de Montréal

Francine Lambert rappelle que la dernière activité était un dîner à la cabane à sucre au *Pied de l'Érable*, situé à Mirabel, et a eu lieu le 8 avril dernier. 16 personnes ont participé à cette activité.

La prochaine activité aura lieu le 26 mai prochain. Ce sera une visite guidée du « Vieux-Montréal » offerte par l'agence Guidatour de Montréal. Cette visite sera suivie d'un dîner dans un restaurant à choisir.

Il est rappelé que le CA a déjà approuvé par courriel toutes les activités mentionnées ci-dessus et que les coûts de chacune de ces activités seront partagés selon les règles entourant le financement d'une activité sociale ou culturelle (Résolution CA81-fév-12-21-03).

9. Divers

(Aucun sujet n'est discuté)

10. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du CA est fixée au vendredi 26 août 2022 à 9 h 30.

11. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Francine Lambert propose la levée de la réunion à 10 h 50.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 26 août 2022



Formulaire de renouvellement de l'adhésion

S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRE CARRÉE

Nom :	Prénom :
Adresse :	No. app. :
Ville :	Code postal :
Téléphone domicile :	Cellulaire :
Courriel :	Date de naissance (jj-mm-aaaa) :

**Votre adhésion est à renouveler à compter du 1^{er} septembre de chaque année.
 Le renouvellement est valide jusqu'au 31 août de l'année suivante, soit une (1) année.
 Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 30 \$.**

Signature :	Date :
-------------	--------

Veillez joindre un chèque à l'ordre de « APRES-INRS » et postez le tout à :

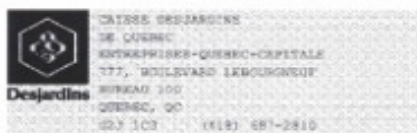
APRES-INRS
 490, rue de la Couronne
 Québec (QC) G1K 9A9

Si vous êtes un membre de Desjardins, vous pouvez payer votre cotisation en faisant un **virement au compte de l'APRES-INRS**. Pour ce faire, veuillez nous envoyer par courriel le formulaire dûment rempli et signé à « ApresINRS@inrs.ca » en précisant que vous désirez payer par virement. Nous vous ferons parvenir les informations nécessaires pour effectuer le virement.

Pour plus d'informations sur l'APRES-INRS, veuillez consulter le site internet www.apres.inrs.ca

Formulaire renouvellement adhésion 2022-05-13

APRES-INRS		Budget 2021-2022 approuvé par l'AGR le 15 octobre 2021			
		Budget	Revenus	Surplus	Budget
		2021-22	(Dépenses)	ou Déficit	22-23
			Réels	Budgétaire	Prévisions
REVENUS					
	Solde au compte au 1er septembre 2021		7 764,04 \$		
	Contribution de l'INRS	4 864,00 \$	4 864,00 \$	4 864,00 \$	
	Cotisation des membres	- \$	2,00 \$	2,00 \$	
	Contribution des membres à une activité		- \$		
	Contribution des non-membres à une activité		- \$		
	Ristourne (Caisse Desjardins)		- \$		
	Ristourne de l'AQRP		20,00 \$	20,00 \$	
	Autres				
	R. Jetté - Corr. D. Paiement du 9-12-21		7,75 \$	7,75 \$	
	Total	4 864,00 \$	12 657,79 \$	4 893,75 \$	
DÉPENSES					
Assemblée générale					
	Transport	- \$	- \$	- \$	
	Pourboire	- \$	- \$	- \$	
	Visite	- \$	- \$	- \$	
	Sous-total	- \$	- \$	- \$	
Activités sociales					
	Régions de Montréal	750,00 \$	1 712,22 \$	(962,22) \$	
	Région de Québec	1 250,00 \$	1 697,23 \$	(447,23) \$	
	Sous-total	2 000,00 \$	3 409,45 \$	(1 409,45) \$	
Réunions du CA					
	Pour les 7 membres	645,00 \$	- \$	645,00 \$	
	Rencontre avec l'INRS	- \$	- \$	- \$	
	Sous-total	645,00 \$	- \$	645,00 \$	
Divers					
	Dons <i>in memoriam</i>	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
	Autres	100,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	
	Sous-total	200,00 \$	50,00 \$	150,00 \$	
Frais d'exploitation					
	Frais de caisse	75,00 \$	23,60 \$	23,60 \$	
	Fournitures de bureau	- \$	31,73 \$	(31,73) \$	
	Mise à jour du site Web	20,00 \$	28,00 \$	(8,00) \$	
	Registrier des entreprises	40,00 \$	95,76 \$	(55,76) \$	
	Sous-total	135,00 \$	179,09 \$	(44,09) \$	
FRUQ					
	Frais d'association	150,00 \$	- \$	150,00 \$	
	Frais de réunion	125,00 \$	- \$	125,00 \$	
	Sous-total	275,00 \$	- \$	275,00 \$	
	Total	3 255,00 \$	3 638,54 \$	(383,54) \$	
GRAND TOTAL - DÉFICIT / SURPLUS AU 30-04-2022		1 609,00 \$	9 019,25 \$	5 277,29 \$	



Pour la période	
du 1er avril au 30 avril 2022	
Folio	Page 1 de 1

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER
490, RUE DE LA COURONNE
QUÉBEC QC G1K 9A9

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				9 853.40
4 AVR	DCN	Chèque no 404		142.00		9 711.40
12 AVR	PPW	Paiement internet à / CA INRS/Cabane a sucre		240.00		9 471.40
21 AVR	PPW	Paiement internet à / President/Magella Cantine		449.20		9 022.20
29 AVR	FIX	Frais fixes d'utilisation		2.95		9 019.25

COMPTÉ D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENT						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS		PART DE QUALIFICATION (A)				
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION							
Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification *	Frais au compte (ADM)	Frais fixes * (FIX)	
	du	au					
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 AVR	30 AVR	0.00 -	0.00 =	0.00	2.95	
2-EOP au 30 AVR: Forfait						=	2.95 \$

MODIFICATIONS AUX FRAIS DE SERVICE AUX MEMBRES ENTREPRISES	
<p>Nous désirons vous aviser que des changements seront apportés aux frais d'utilisation de quelques services à compter du 1er juillet 2022.</p> <p>Nouveautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Simplification de l'offre au niveau des relevés de comptes : <ul style="list-style-type: none"> * Le relevé virtuel avec imagerie virtuelle des chèques est maintenant gratuit : les frais de 5,50\$/relevé sont éliminés. * L'imagerie des pièces imprimée n'est plus offerte lors de l'ouverture d'un nouveau compte ou lors d'une modification du dossier. Cependant, les détenteurs actuels peuvent conserver leur privilège. * Il ne sera plus possible de recevoir son relevé de compte hebdomadairement à partir du 12 juin 2022. Si c'est votre cas, vous recevrez dorénavant votre relevé mensuellement, vous pourrez toutefois suivre vos transactions sur AccèsD Affaires quotidiennement. * Les frais mensuels de 10\$ pour les comptes en devises étrangères sont éliminés. <p>Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec votre directeur de comptes ou votre conseiller afin de discuter d'une solution adaptée à vos habitudes transactionnelles.</p>	

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.